

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3042

6 novembre 2015

SOMMAIRE

Caymus Holding S.à r.l.	146006	ISPB LUX SICAV	145987
Commerzbank Finance 2 S.à r.l.	146008	Jebulux S.à r.l.	145988
Crystal Turquoise S.à r.l.	146008	Jerome Boucheron Investments S.A.	145988
Delphilug S.A.	146010	Jomago S.à r.l.	145988
Disabu S.A.	146012	Kazanorgsintez S.A.	145988
Dorea Investment Sàrl	146012	Kellogg Lux V S.à r.l.	145991
Dumanet S.A.	146014	Kendal Capital S.à r.l.	146000
Fifof 1 S. à r.l.	146013	Keran S.A. SPF	145992
Fifof 2 S. à r.l.	146013	Kingscote S.à r.l.	145991
Fincra S.A.	146013	KKR NTC S.à r.l.	145991
Fiparlux S.A., S.P.F.	146015	Knowles Luxembourg Finance S.à r.l.	145991
Gest'Home s.à r.l.	146016	Kraftwerk S.A.	145992
Global Investment Group S.C.A.	146016	KW Real Estate Lux S.à r.l.	145992
Go Find IT Technologies S.A.	146016	Labfive S.A.	145993
ICARA S.à r.l. International Consultants and Research Associates Ltd	145971	La Financière du Mont de l'Enclume	146000
ICARA S.à r.l. International Consultants and Research Associates Ltd	145985	Lafor 1 S.à r.l.	146000
ICARA S.à r.l. International Consultants and Research Associates Ltd	145985	La Gazelle d'Or	145993
ICG-Gemco S.à r.l.	145985	La Gazelle d'Or	145993
IF Three Log 1 S.à r.l.	145986	Lealux Holdings S.A.	146000
IF Three Log 1 S.à r.l.	145986	Leipzig Strasse S.à r.l.	145994
IF Three Top S.à r.l.	145987	Lilamax S.à r.l.	146001
Immo Hesperange S.à r.l.	145970	Lomilux S.à r.l.	146001
Imomed S.A.	145986	London Transit Holdings S.à r.l.	145995
Indesit Company Luxembourg S.A.	145986	Loxalis S.à r.l.	145995
Ingnova S.à r.l.	145970	Lundey Partners S.à r.l.	145995
Interflon Luxembourg SA	145987	LuxImmo Management S.A.	145994
Inventas Beteiligungs GmbH	146010	LuxRis Holding S.à r.l.	145992
Invista Real Estate International Holdings S.à r.l.	145970	Medinvest International (Invecom Manage- ment) S.C.A.	145970
Ion Topco S.à r.l.	145971	Palis Holding S.à r.l.	145985
IRAF Orchid	145987	Phoenix II Mixed H	145999
IRAF Phoenix	145987	Prologis UK CCCIII S.à r.l.	145994
		Warando S.A.	146005

Immo Hesperange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 6.310.000,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 169.259.

—
Extrait de la décision prise en date du 23 juillet 2015 à 14.00 heures

Suite aux démissions en date du 9 juillet 2015 des trois gérants, Me Yann Baden, résidant professionnellement au 12, ZA Gehaansraich-L-6187 Gonderange, est nommé gérant d'Immo Hesperange s.à r.l. pour une période d'une année.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Juillet 2015.

Immo Hesperange S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015156169/15.

(150171882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Innova S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 168.031.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

12, Rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2015156171/10.

(150171802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Invista Real Estate International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 142.633.

—
Le Bilan au 30 septembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156177/10.

(150171965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Medinvest International (Invecom Management) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 76.357.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue extraordinairement en date du 7 septembre 2015 que:

- Monsieur Francesco D'Antonio a démissionné de sa fonction de commissaire suivant une lettre du 29 mai 2015
- Monsieur Gianfranco Burei, directeur, né le 21 août 1967 à Varese (Italie) et domicilié Corso San Gottardo, 5 I-20136 Milan a été nommé à la fonction de commissaire pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2015
- Les mandats suivants ont été renouvelés pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2015:
 - * Monsieur Massimo Argentin à la fonction de commissaire
 - * Monsieur Bruno Pavesi à la fonction de commissaire
 - * Monsieur Antonio Rossi à la fonction de commissaire
 - * La société PricewaterhouseCoopers SARL à la fonction de réviseur d'entreprises agréé

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015156299/20.

(150172175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

ICARA S.à r.l. International Consultants and Research Associates Ltd, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5517 Remich, 53, rue de la Cité.

R.C.S. Luxembourg B 13.834.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015156181/10.

(150172109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Ion Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 200.079.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the eleventh day of September.

Before us Maître Anja HOLTZ, notary residing in Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg, who will keep the original of this deed.

THERE APPEARED:

Apax VIII GP Co. Limited, a non-cellular company with registered office at Third Floor, Royal Bank Place, 1 Glatigny Esplanade, St Peter Port, Guernsey GY1 2HJ, registered with the Guernsey Registry under number 53021,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address at 13, route de Luxembourg, L-4701 Pétange, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. Corporate form. There exists among the subscribers and all those who may become legal owners of the shares hereafter created a company (the Company) in the form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the Law) and by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Corporate object.

2.1 The purpose of the Company is the acquisition, sale and/or holding of ownership interests or participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, development and management of such ownership interests or participations. The Company may also in particular acquire by transfer, subscription, purchase, and exchange or in any other manner any real estate properties or interests in real estate properties, stock, shares and other securities, loans, bonds, claims, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments, convertible or not, whether downgraded ("distressed debt") or not, either movable or immovable, tangible or intangible, in each case whether readily marketable or not, issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may further participate in the creation, development, management and control of any company, enterprise or interest.

2.2 The Company may, directly or indirectly, invest in, acquire, hold, manage, develop, let and dispose of real estate and real estate related investments.

2.3 The Company may also invest in intellectual property rights.

2.4 Except as otherwise restricted herein, the Company may provide any financial assistance to the companies/undertakings in which the Company has a participating interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form and under any applicable law. The Company may pledge, transfer, encumber, or otherwise create security over, some or all of its assets.

2.5 Except as otherwise restricted herein, the Company may borrow in any kind or form (except by way of public offer) and privately issue bonds, notes, certificates, securities and other debt instruments, convertible or not, within the limits of the Law; this list being not exhaustive.

2.6 In a general fashion the Company may take any management, controlling and supervisory measures and carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its objects.

2.7 The objects of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity by the financial sector.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination: "Ion Topco S.à r.l.".

Art. 5. Registered office.

5.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg.

5.2 It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

5.3 The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the sole manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

5.4 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

5.5 In the event that in the view of the sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg.

Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 - Share capital

The Company's share capital is fixed at fifteen thousand United States Dollars (USD 15,000), represented by one thousand five hundred (1,500) class A ordinary shares (the Class A Shares), one thousand five hundred (1,500) class B ordinary shares (the Class B Shares), one thousand five hundred (1,500) class C ordinary shares (the Class C Shares), one thousand five hundred (1,500) class D ordinary shares (the Class D Shares), one thousand five hundred (1,500) class E ordinary shares (the Class E Shares), one thousand five hundred (1,500) class F ordinary shares (the Class F Shares), one thousand five hundred (1,500) class G ordinary shares (the Class G Shares), one thousand five hundred (1,500) class H ordinary shares (the Class H Shares), one thousand five hundred (1,500) class I ordinary shares (the Class I Shares) and one thousand five hundred (1,500) class J ordinary shares (the Class J Shares, and, together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares, the Shares), with a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

6.2 - Modification of share capital

6.2.1 The share capital of the Company may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.2.2 The general meeting of shareholder(s) of the Company may, in particular, decide upon a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of a class of Shares.

6.2.3 All Shares are redeemable under the following conditions and modalities (for the purposes of these Articles, "redeemable" means that the Shares are repurchased and cancelled). The Company shall notify the holder(s) of Shares before any redemption. Redemption takes place at the Company's initiative, at the exclusion of the holders of Shares' request, and for one or more entire classes of Shares (through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es)). In the case of redemption of classes of Shares, such redemption shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the class J).

6.2.4 In the event of a reduction of share capital through the redemption of a class of Shares, such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount) and the holders of Shares of the redeemed class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and redeemed.

6.2.5 Upon the redemption of the Shares of the relevant class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6.3 - Voting rights

Each Share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding in the Company.

6.4 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share.

Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of Shares

6.5.1 In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

6.5.2 In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and article 190 of the Law.

6.6 - Redemption of Shares

The Company shall have the power to redeem or acquire its own Shares provided that it has sufficient distributable reserves to that effect and subject to the Articles.

6.7 - Registration of Shares

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

6.8 - Share premium and other contributions

6.8.1 The sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers, may create such capital reserves as it may deem fit (in addition to those required by law or these Articles) and may create special reserves from funds received by the Company as share premiums or as other equity contributions which may be used by the sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers, within its sole discretion, to provide for payment whether by way of redemption price for any Shares which the Company may repurchase or redeem and cancel in accordance with these Articles, for setting off any realised or unrealised capital losses or for the payment of any dividend or other distributions.

6.8.2 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions from shareholders with or without issuing Shares or other securities in consideration for such contributions and may credit the contributions to one or more accounts.

6.8.3 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve is not reserved to a specific class of Shares and may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these Articles.

Art. 7. Management.

7.1 - Appointment and removal

7.1.1 The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.1.2 The managers will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and mandate period. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders' meeting.

7.1.3 If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

7.1.4 The sole shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.3 - Representation and signatory power

7.3.1 Subject to the provisions of article 7.3.2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

7.3.2 The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two (2) managers, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the sole manager or the board of managers, within the limits of such power. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one class A manager and one class B manager, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

7.3.3 The sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

7.3.4 The sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

7.4.1 The effective place of management of the Company shall be Luxembourg. All management activities shall, as a rule, be carried out in or from Luxembourg.

7.4.2 The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

7.4.3 The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the managers or by the chairman and the secretary if any, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

7.4.4 Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

7.4.5 The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers, and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

7.4.6 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his/her proxy.

7.4.7 In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented, and under the condition that at least one class A manager and one class B manager vote in favor of the resolutions if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

7.4.8 Resolutions in writing approved and signed by all the managers by circular means are valid and shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers duly convened and held. Such approval may be in a single or in several separate documents and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

7.4.9 Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another and effectively communicate with each other. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting.

8.1 The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

8.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares it owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by it. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half (1/2) of the share capital of the Company adopt them.

8.3 However, resolutions to amend the Articles, except in case of a change of nationality of the Company, which requires a unanimous vote of the shareholders, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the Company's share capital.

8.4 Any shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing or by fax as its/his proxy another person who need not to be a shareholder itself/himself.

8.5 The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In such case, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give its vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 2nd of the month of May, at 5 pm. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

Art. 10. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditor(s), in accordance with article 200 of the Law, who need not to be shareholder(s). If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Financial year - Annual accounts.

11.1 - Financial year

The Company's financial year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of the same year.

11.2 - Annual accounts

11.2.1 Each year, the sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

11.2.2 Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above-mentioned inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

Art. 12. Distribution of profits.

12.1 - General Principle

12.1.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

12.1.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation. In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

12.1.3 Upon recommendation of the sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, the general meeting of shareholder(s) shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these Articles.

12.1.4 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of Shares they hold in the Company.

12.1.5 The decision to distribute funds (and the determination of the amount of such distribution) will be taken by the general meeting of shareholder(s) in accordance article 8 above and in accordance with the following provisions:

- a) the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,
- b) the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,
- c) the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,
- d) the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, then,
- e) the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the Class E Shares held by them, then,
- f) the holders of Class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class F Shares held by them, then
- g) the holders of Class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the Class G Shares held by them, then
- h) the holders of Class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class H Shares held by them, then
- i) the holders of Class I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class I Shares, and then,
- j) the holders of Class J Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

12.1.6 Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g. the class J Shares) has been cancelled following its redemption or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially the Class I Shares).

12.1.7 In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Law and in accordance with the other applicable provisions of the Law.

12.2 - Interim dividends

12.2.1 Notwithstanding the preceding provisions and subject to the provisions of the Law and these Articles, the sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to pay interim dividends to the shareholder (s) (i) in accordance with the distribution provisions described in article 12.1.5 before the end of the financial year and (ii) subject to and in accordance with the applicable legal provisions, the below conditions and further subject to any rule in addition to these as determined by the sole manager or, in case of plurality of managers by the board of managers, together with the shareholder(s):

a) the sole manager or in case of plurality of managers the board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as it deems appropriate and in accordance with the Company's corporate interest;

b) in this respect, the sole manager or in case of plurality of managers the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting

documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholder(s);

c) in addition, the decision of the sole manager or in case of plurality of managers of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two (2) months from such decision of the sole manager or in case of plurality of managers of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the last financial year increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by law and/or the Articles; and

d) finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The sole manager or in case of plurality of managers the board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

12.2.2 In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholder(s) of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution.

Art. 13. Dissolution - Liquidation.

13.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

13.2 Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholder(s) in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Definitions. For the purposes of these Articles, in addition to any other terms defined in these Articles, the following capitalised terms shall have the following meanings:

- "Available Amount" means in relation to the Shares the total amount of net profits attributable to the class of Shares (as determined in accordance with article 12 of the Articles) of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to article 12 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii), as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to available amounts in accordance with law but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount;

NP = net profits attributable to the class of Shares in accordance with the provisions of article 12 of the Articles (including carried forward profits as determined for the relevant class of Shares in accordance with the provisions of article 12 of the Articles);

P = any freely distributable reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to available amounts in accordance with law;

L = losses (including carried forward losses);

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

- "Available Cash" means all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding six (6) months), any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, will be paid to the Company in the short term less any indebtedness or other debt of the Company payable in less than six (6) months determined on the basis of the relevant Interim Accounts.

- "Available Cash Per Share" means in respect of a class of Shares, the Available Cash divided by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

- "Cancellation Value Per Share" means the Total Cancellation Amount divided by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

- "Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

- "Interim Accounts Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption of the relevant class of Shares.

- "Total Cancellation Amount" means (i) the amount to be paid as the redemption price for the Shares so redeemed (ii) as determined by the sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, on the basis of the relevant Interim Accounts and in accordance with the provisions of article 12 of the Articles but (iii) limited to the Available Cash as the case may be and as determined by the sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers.

Art. 15. Reference to the Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitional provision

By way of exception, the first financial year of the Company shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2015.

Subscription

The Articles having thus been established, the appearing party declares to subscribe the entire share capital of the Company as follows:

Subscriber	Number and classes of Shares	Subscribed amount	% of share capital of the Company
Apax VIII GP Co. Limited	1,500 Class A Shares 1,500 Class B Shares 1,500 Class C Shares 1,500 Class D Shares 1,500 Class E Shares 1,500 Class F Shares 1,500 Class G Shares 1,500 Class H Shares 1,500 Class I Shares 1,500 Class J Shares	USD 15,000	100%

All the Shares have been paid-up to the extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of fifteen thousand United States Dollars (USD 15,000) is now available to the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 1,500 euro.

Resolutions of the sole shareholder:

The sole shareholder has immediately taken the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at four (4) the number of managers of the Company and further resolved to appoint the following persons as managers (gérants) of the Company for an undetermined period:

Class A Managers:

- Geoffrey Limpach, born on 11 April 1983 in Arlon (Belgium), residing professionally at 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg; and

- Geoffrey Henry, born on 5 May 1972 in Chenée (Belgium), residing professionally at 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Class B Managers:

- François Pfister, born on 25 October 1961 in Uccle (Belgium), residing professionally at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and

- Michael Meng, born on 3 September 1985 in Michigan (United States of America), residing professionally at 601 Lexington Ave., 53rd Fl, New York, NY 10022, United States of America.

2. The sole shareholder resolved to establish the registered office of the Company at 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing party, who is known to the notary by surname, first name, civil status and residence, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le onzième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier reste dépositaire de la minute.

A COMPARU:

Apax VIII GP Co. Limited, une société non cellulaire (non cellular company) ayant son siège social au Third Floor, Royal Bank Place, 1 Glatigny Esplanade, St Peter Port, Guernesey GY1 2HJ, enregistrée auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 53021,

ici représentée par Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle au 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

Cette partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales créées une société (la Société) en la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg y relatives, et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée au fil du temps (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Objet social.

2.1 La Société a pour objet la prise, la cession et/ou la détention de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations. La Société pourra en particulier aussi acquérir par transfert, souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous biens immobiliers ou droits portant sur des biens immobiliers, capital, toutes actions et autres titres, tout prêt, toutes obligations, créances, tous certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général tous titres ou instruments financiers, convertibles ou non, avec une décote ("distressed debt") ou non, mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels, dans chaque cas qu'ils soient ou non facilement négociables, émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, entreprise ou intérêt.

2.2 La Société peut, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir, gérer, développer, louer et céder des biens immobiliers ainsi que des investissements liés à des biens immobiliers.

2.3 La Société peut également investir dans des droits de propriété intellectuelle.

2.4 Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit et sous toute loi applicable. La Société peut gager, transférer, grever, ou autrement créer des garanties sur, tout ou partie de ses actifs.

2.5 Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit (sauf par voie d'offre publique) et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre, de certificats, de titres et d'autres instruments de dette, convertibles ou non, dans les limites de la Loi; cette liste n'étant pas exhaustive.

2.6 D'une manière générale la Société peut prendre toutes mesures de gestion, de contrôle et de supervision et en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, jugée utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

2.7 Les objets de la Société comme spécifiés aux paragraphes précédents doivent être considérés dans le sens le plus large de façon à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif en relation directe ou indirecte avec ceux-ci ou les favorisant, étant entendu que la Société ne conclura pas d'opérations qui feraient qu'elle serait engagée dans des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: "Ion Topco S.à r.l."

Art. 5. Siège social.

5.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville.

5.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3 L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

5.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

5.5 Dans le cas où le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra temporairement transférer le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital social

Le capital social de la Société est fixé à quinze mille dollars américains (USD 15.000), représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A), mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D), mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H), mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I) et mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J, et, avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales), d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

6.2 - Modification du capital social

6.2.1 Le capital social souscrit de la Société peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.2.2 L'assemblée générale des associés de la Société peut, notamment, décider d'une diminution du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales.

6.2.3 Toutes les Parts Sociales sont rachetables dans le cadre des conditions et modalités suivantes (dans le cadre de ces Statuts, «rachetable» signifie que les Parts Sociales sont rachetées et annulées). La Société doit envoyer une notification aux détenteurs de Parts Sociales avant tout rachat. Le rachat prend place à l'initiative de la Société, à l'exclusion de la demande des détenteurs de Parts Sociales, et pour une ou plusieurs classes entières de Parts Sociales (à travers le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans cette ou ces classe(s)). Dans le cas d'un rachat de classes de Parts Sociales, ce rachat devra être fait dans un ordre alphabétique inversé (commençant avec la lettre J).

6.2.4 Dans le cas d'une réduction du capital social à travers le rachat d'une classe de Parts Sociales, cette classe de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs au pro-rata de leur détention dans cette classe au Montant Disponible (avec la limite cependant du Montant Total d'Annulation) et les détenteurs de Parts Sociales de la classe de Parts Sociales rachetée devront recevoir de la Société un montant égal au Montant d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la classe de Part Sociales en question détenue par eux et ainsi rachetée.

6.2.5 Lors du rachat de Parts Sociales de la classe de Parts Sociales en question, le Montant d'Annulation par Part Sociale deviendra dû et payable par la Société.

6.3 - Droits de vote

Chaque Part Sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

6.4 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de Parts Sociales

6.5.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

6.5.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.6 - Rachat de Parts Sociales

La Société pourra racheter ou acquérir ses propres Parts Sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables suffisantes à cet effet et sous réserve des Statuts.

6.7 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

6.8 - Prime d'émission et autres apports

6.8.1 Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut créer toutes réserves de capital qu'il estime opportun (en plus de celles prévues par la loi ou ces Statuts) et pourra créer des réserves spéciales à partir des fonds

reçus par la Société comme primes d'émission ou comme autres apports de fonds propres, lesquelles pourront être utilisés par le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, à sa seule discrétion, pour effectuer des paiements que ce soit par le biais de prix de rachat pour toute Part Sociale que la Société peut racheter et annuler en accord avec les présents Statuts, pour compenser des pertes en capital réalisées ou non ou pour le paiement de tout dividende ou autre distribution.

6.8.2 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux ou d'autres apports d'associés avec ou sans émission de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie desdits apports et peut créditer les apports à un ou à plusieurs comptes.

6.8.3 Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable n'est pas réservée à une classe spécifique de Parts Sociales et peut être librement distribuée aux associés sous réserve des dispositions de la Loi et des présents Statuts.

Art. 7. Gérance.

7.1 - Nomination et révocation

7.1.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

7.1.2 Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre ainsi que la durée de leur mandat. Ils resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles, mais sont révocables ad nutum, avec ou sans justification, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

7.1.3 Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

7.1.4 L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et signature autorisée

7.3.1 Sous réserve des termes de l'article 7.3.2 ci-dessous, dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le(s) gérant(s) aura/auront tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

7.3.2 La Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants, ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le gérant unique ou le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B, ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

7.3.3 Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

7.3.4 Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

7.4.1 Le lieu effectif de gestion de la Société sera le Luxembourg. Toutes les activités de gestion doivent être menées au ou depuis le Luxembourg.

7.4.2 Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

7.4.3 Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par les gérants ou le cas échéant par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

7.4.4 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par tout gérant.

7.4.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

7.4.6 Chaque gérant peut se faire représenter au conseil de gérance par un autre gérant par procuration.

7.4.7 En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, et à la condition que au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient voté en faveur des dites résolutions si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

7.4.8 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, téléfax ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

7.4.9 Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants prenant part à la réunion de s'entendre et de communiquer effectivement les uns avec les autres. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur(s) fonction(s), aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés.

8.1 L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

8.2 En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque associé possède un nombre de votes égal au nombre des Parts Sociales détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social de la Société.

8.3 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

8.4 Chaque associé peut agir à toute assemblée générale des associés en nommant par écrit ou par fax un mandataire en tant que son représentant, qu'il soit associé ou non.

8.5 La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq (25), une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 2 mai à 17 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif du conseil de gérance, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un (1) commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.

11.1 - Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

11.2 - Comptes annuels

11.2.1 Chaque année, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire, incluant une indication des valeurs des actifs et des passifs de la Société, ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

11.2.2 Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des bénéfices.

12.1 - Principe général

12.1.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société sera égal à dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

12.1.2 Les sommes apportées à la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'associé apporteur approuve cette affectation. En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

12.1.3 Sur proposition du gérant unique ou, dans le cas d'une pluralité de gérants, du conseil de gérance de la Société, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets de la Société conformément à la Loi et aux présents Statuts.

12.1.4 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent dans la Société.

12.1.5 La décision de distribuer des fonds (et la détermination du montant de cette distribution) sera prise par l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 ci-dessus et conformément aux dispositions suivantes:

a) les détenteurs de Parts Sociales de Classe A auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point dix pour cent (0,10%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A détenues par eux, puis,

b) les détenteurs de Parts Sociales de Classe B auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point quinze pour cent (0,15%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B détenues par eux, puis,

c) les détenteurs de Parts Sociales de Classe C auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point vingt pour cent (0,20%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C détenues par eux, puis,

d) les détenteurs de Parts Sociales de Classe D auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point vingt-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D détenues par eux, puis,

e) les détenteurs de Parts Sociales de Classe E auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point trente pour cent (0,30%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe E détenues par eux, puis,

f) les détenteurs de Parts Sociales de Classe F auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe F détenues par eux, puis,

g) les détenteurs de Parts Sociales de Classe G auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point quarante pour cent (0,40%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe G détenues par eux, puis,

h) les détenteurs de Parts Sociales de Classe H auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point quarante-cinq pour cent (0,45%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe H détenues par eux, puis,

i) les détenteurs de Parts Sociales de Classe I auront le droit de recevoir des distributions de dividende en rapport avec l'année en question pour un montant de zéro point cinquante pour cent (0,50%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe I détenues par eux, puis,

j) les détenteurs de Parts Sociales de Classe J auront le droit de recevoir le restant de toute distribution de dividendes.

12.1.6 Dans le cas où l'entièreté de la dernière classe de Parts Sociales (par ordre alphabétique, e.g. la Classe de Parts Sociales J) a été annulée suite à son rachat ou autrement au moment de la distribution, le restant de toute distribution de dividendes devra être alloué à la classe de Parts Sociales précédente et restante dans l'ordre alphabétique inverse (e.g. initialement les Parts Sociales de Classe I).

12.1.7 Dans tous les cas, des dividendes ne peuvent être distribués et des Parts Sociales ne peuvent être rachetées que dans la mesure où la Société a des sommes distribuables dans le sens de la Loi et conformément aux autres dispositions applicables de la Loi.

12.2 - Dividendes intérimaires

12.2.1 Nonobstant les dispositions précédentes et sous réserve de la Loi et de ces Statuts, le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, est autorisé à payer des dividendes intérimaires à ou aux associé(s) (i) conformément aux dispositions sur les distributions décrites dans l'article 12.1.5 avant la fin de l'exercice financier et (ii) sous réserve des, et en conformité avec, les dispositions légales applicables, les conditions ci-dessous et sous réserve de toute règle supplémentaire déterminée par le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants par le conseil de gérance, avec le / les associé(s):

a) l'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et d'en autoriser la distribution revient exclusivement au gérant unique ou en cas de pluralité de gérants au conseil de gérance qui en apprécie l'opportunité et la conformité à l'intérêt social de la Société;

b) à cet effet, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance a compétence exclusive pour décider du montant des sommes distribuables et de l'opportunité d'une distribution, sur la base de la documentation et des principes contenus dans les présents Statuts et de tout accord que le / les associé(s) pourrai(en)t conclure entre eux;

c) en outre, la décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance doit s'appuyer sur les comptes intérimaires de la Société datant de moins de deux (2) mois au moment de cette décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance et faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social augmentés des profits reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées ainsi que des montants à allouer aux réserves requises par la loi et/ou les Statuts; et

d) enfin, le montant des dividendes intérimaires doit être limité au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît sur les comptes intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance peut donner mandat à un auditeur indépendant d'auditer ces comptes intérimaires afin de confirmer le montant des sommes distribuables.

12.2.2 Dans tous les cas, la distribution des dividendes intérimaires reste soumise aux stipulations de l'article 201 de la Loi, lequel prévoit la possibilité d'une action en répétition contre le / les associé(s) des dividendes distribués à lui/eux et ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Une telle action se prescrit par cinq (5) ans à partir du jour de la distribution.

Art. 13. Dissolution - Liquidation.

13.1 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés.

13.2 Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Définitions. Pour les besoins de ces Statuts, en plus de tout autre terme défini dans ces Statuts, les termes suivants en majuscules auront la signification suivante:

- "Montant Disponible" signifie en relation avec des Parts Sociales le montant total des bénéfices nets attribuables à la classe de Parts Sociales (tel que déterminé conformément à l'article 12 des Statuts) de la Société (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes conformément à l'article 12 des Statuts, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuables (comprenant pour éviter tout doute la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, le montant de la réduction de capital social et de réserve légale lié à la classe de Parts Sociales devant être annulée dans la mesure où cela correspond à des montants disponibles conformément à la loi mais diminué par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes devant être allouées à une ou des réserve(s) conformément à la loi ou aux Statuts, chaque fois tel que défini dans les Comptes Intérimaires (sans double comptage («double counting»)) de telle sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Où:

AA = Montant Disponible;

NP = bénéfices nets allouables à la classe de Parts Sociales conformément aux dispositions de l'article 12 des Statuts (y compris les bénéfices reportés tel que déterminé pour la classe de Parts Sociales en question conformément aux dispositions de l'article 12 des Statuts);

P = toutes réserves librement distribuable;

CR = le montant de la réduction de capital social et de la réserve légale lié à la classe de Parts Sociales devant être annulée dans la mesure où cela correspond à des montants disponibles conformément à la loi;

L = les pertes (y compris les pertes reportées);

LR = toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux dispositions de la loi ou des Statuts.

- "Comptes Intérimaires" signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date de Comptes Intérimaires pertinente.

- "Date de Comptes Intérimaires" signifie la date ne précédant pas huit (8) jours avant la date de rachat de la classe de Parts Sociales pertinente.

- "Liquidités Disponibles" signifie toutes les liquidités détenues par la Société (sauf les liquidités déposées sur des comptes à terme ayant une maturité restante excédant six (6) mois), les instruments monétaires de marché, les obligations et billets à ordre facilement commercialisables, et toute créance qui dans l'opinion du gérant unique ou, dans le cas d'une pluralité de gérants, du conseil de gérance, sera payée à la Société dans un délai court moins tout endettement ou toute autre dette de la Société payable en moins de six (6) mois déterminé sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

- "Liquidités Disponibles par Part Sociale" signifie par rapport à chaque classe de Parts Sociales, les Liquidités Disponibles divisées par le nombre de Parts Sociales émises dans la classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

- "Montant d'Annulation par Part Sociale" signifie le Montant Total d'Annulation divisé par le nombre de Parts Sociales émises dans la classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

- "Montant Total d'Annulation" signifie (i) le montant devant être payé en tant que prix de rachat des Parts Sociales ainsi rachetées (ii) tel que déterminé par le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, sur base des Comptes Intérimaires et conformément aux dispositions de l'article 12 des Statuts mais (iii) limité aux Liquidités Disponibles le cas échéant et tel que déterminé par le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance.

Art. 15. Référence à la Loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le(s) associé(s) s'en réfère(nt) aux dispositions de la Loi.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice social de la Société débutera à la date de sa constitution et se terminera le 31 décembre 2015.

Souscription

Les Statuts ainsi établis, la partie comparante déclare souscrire à l'entière du capital social de la Société comme suit:

Souscripteur	Nombre et classes de Parts Sociales	Montant souscrit	% du capital social de la Société
Apax VIII GP Co. Limited	1.500 Parts Sociales de Classe A 1.500 Parts Sociales de Classe B 1.500 Parts Sociales de Classe C 1.500 Parts Sociales de Classe D 1.500 Parts Sociales de Classe E 1.500 Parts Sociales de Classe F 1.500 Parts Sociales de Classe G 1.500 Parts Sociales de Classe H 1.500 Parts Sociales de Classe I 1.500 Parts Sociales de Classe J	USD 15.000	100%

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de quinze mille dollars américains (USD 15.000) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,-euros.

Résolutions de l'associé unique:

L'associé unique a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. L'associé unique a décidé de fixer à quatre (4) le nombre de gérants de la Société et a aussi décidé de nommer les personnes suivantes comme gérants de la Société pour une durée illimitée:

Gérants de Classe A:

- Geoffrey Limpach, né le 11 avril 1983 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg; et

- Geoffrey Henry, né le 5 mai 1972 à Chenée (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Gérants de Classe B:

- François Pfister, né le 25 octobre 1961 à Uccle (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et

- Michael Meng, né le 3 septembre 1985 à Michigan (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 601 Lexington Ave., 53rd Fl, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique.

2. L'associé unique a décidé d'établir le siège social de la Société au 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, à la date figurant en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Anja Holtz.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 septembre 2015. Relation: EAC/2015/21172. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015156179/771.

(150172298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Palis Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.142.

—
EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'associé unique en date du 17 septembre 2015:

Les démissions, avec effet au 17 septembre 2015, des personnes suivantes ont été acceptées:

- 1- Monsieur Alan Dundon, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et
- 2- Monsieur Fabrice Meeuwis, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

La personne suivante a été nommée en tant que gérant unique de la Société, avec effet au 17 septembre 2015 et ce pour une durée illimitée:

1- Monsieur Marcus Cooper, né le 16 février 1966 à Londres (Royaume-Uni), ayant son adresse au 16 Finchley Road, St John's Wood, Londres, NW8 6EB.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156346/20.

(150172304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

ICARA S.à r.l. International Consultants and Research Associates Ltd, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5517 Remich, 53, rue de la Cité.

R.C.S. Luxembourg B 13.834.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015156182/10.

(150172111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

ICARA S.à r.l. International Consultants and Research Associates Ltd, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5517 Remich, 53, rue de la Cité.

R.C.S. Luxembourg B 13.834.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015156183/10.

(150172114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

ICG-Gemco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 308.575,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 127.777.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2015

1. L'Assemblée accepte la démission en tant que gérant, de Monsieur Gilles Jaquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 16 septembre 2015.

2. L'Assemblée nomme avec effet au 16 septembre 2015 en remplacement du gérant démissionnaire, Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 16 septembre 2015. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Luxembourg, le 16 septembre 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015156184/17.

(150172511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

IF Three Log 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015156185/9.

(150172010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

IF Three Log 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.317.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 9 Juillet 2015
approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014*

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
 2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
 3. Monsieur David BANNERMAN, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
- est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 Juillet 2015.

Référence de publication: 2015156186/18.

(150172012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Imomed S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 163.098.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156196/10.

(150172043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Indesit Company Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 15.826.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 27 août 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015156197/13.

(150172100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

IF Three Top S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.328.

—
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 9 juillet 2015
approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014*

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
 2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
 3. Monsieur David BANNERMAN, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
- est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 Juillet 2015.

Référence de publication: 2015156187/18.

(150172071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Interflon Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3590 Dudelange, 17, place de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 123.554.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156204/10.

(150172001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

**IRAF Orchid, Société à responsabilité limitée,
(anc. IRAF Phoenix).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 186.704.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156209/10.

(150171899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

ISPB LUX SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.669.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 juillet 2015 à 9.00 heures au siège social.

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2015, il a été décidé de nommer les administrateurs et le réviseur d'entreprises comme suit, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes 2015:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Ubaldo MIGLIORATI, employé privé, demeurant à L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 19-21 Boulevard du Prince Henri, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Pier Paolo SQUILLANTE, employé privé, demeurant à L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 19-21 Boulevard du Prince Henri, Administrateur;
- Monsieur Francesco MOGLIA, né à Rome, Italie, le 27 mai 1968, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 26 boulevard Royal, Administrateur.

Réviseur d'entreprises:

KPMG Luxembourg S.à r.l., 39 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour extrait conforme
ISPB LUX SICAV
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2015157443/25.

(150173826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Jebulux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8053 Bertrange, 15, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 54.430.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ZELLWEGER Jérôme
Gérant

Référence de publication: 2015156216/11.

(150171750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Jerome Boucheron Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 180.678.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156217/10.

(150171693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Jomago S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 97.676.

EXTRAIT

Il conviendra de noter qu'en date du 16 septembre 2015, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- la démission de Kaliroi Thouas de son poste de gérant est acceptée avec effet immédiat.
- Vanessa Barthe, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, est nommée nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156218/15.

(150172501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Kazanorgsintez S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 110.183.

DISSOLUTION

In the year two thousand and fifteen, on the fifteenth day of September.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared the following:

STICHTING KOS 1, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 34230448 and having its registered office at Herikerbergweg 238, 1101 CM Amsterdam, The Netherlands (the “Sole Shareholder”),

hereby represented by Mrs Rachida El Farhane, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 11 September 2015, which, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will be annexed to these minutes.

Such appearing party, represented as mentioned above, has requested the undersigned notary to state:

- that the company Kazanorgsintez S.A., a public limited liability company (société anonyme) organized and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.183, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 4 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1389 of 15 December 2005 (the “Company”). The articles of incorporation have been not been amended since.

- that the capital of the Company is fixed at thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into thirty-one (31) registered shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each, all of which are fully paid up.

- that the appearing party is representing the sole shareholder of the Company and declares that she has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company.

- that the appearing party, representing the sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation.

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 11 September 2015 declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;

- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 11 September 2015 being only one of the available information for all purposes;

- that it empowers TMF Luxembourg S.A. (R.C.S. Luxembourg B-15.302) to: i) close all bank accounts that may remain opened under the name of the Company and to instruct the transfer of any remaining funds from these bank accounts; ii) file the tax returns of the Company on its behalf with the Luxembourg tax authorities and, if applicable, receive and allocate on behalf of the liquidated company any possible surplus received from the tax authorities; iii) settle any taxes due or any potential remaining costs of the Company with the funds to receive from the Company's bank accounts mentioned under i);

- following the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's directors are hereby granted full discharge with respect to their duties;

- there should be proceeded to the cancellation of all issued shares;

- the books and documents of the Company shall be kept during a period of five years at the following address: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J-F Kennedy.

However, no confusion of patrimony can be made between the dissolved Company and the assets of or the reimbursement to the sole shareholder before a period of thirty days (article 69 (2) of the Luxembourg law on commercial companies) to be counted from the day of publication of the present deed, subject to no creditor of the Company currently dissolved and liquidated having requested the creation of security interest.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at one thousand two hundred fifty euros (EUR 1,250.-).

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing party's proxyholder known to the notary by name, first name, civil status and residence, the appearing party's proxyholder signed together with us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le quinzième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Stichting KOS 1, une fondation (Stichting) établie sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège statutaire aux Pays-Bas à Herikerbergweg 238, 1101 CM Amsterdam, immatriculée auprès du Registre de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34230448 (l'«Actionnaire Unique»),

représentée par Madame Rachida El Farhane, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 11 septembre 2015, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire soussigné, sera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement,

Laquelle comparante, représentée comme décrite ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

- la société Kazanorgsintez S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.183, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1389 du 15 décembre 2005 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

- le capital social de la Société a été fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, entièrement libérées;

- la comparante est l'Actionnaire Unique de la Société et elle déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- l'Actionnaire Unique décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation;

- l'Actionnaire Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 11 septembre 2015, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif résultant de la liquidation de la Société, est réglé ou a été dûment provisionné;

La partie comparante, en outre, déclare que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société, le bilan au 11 septembre 2015 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- l'Actionnaire Unique donne pouvoir à TMF Luxembourg S.A.: (R.C.S. Luxembourg B 15.302) de (i) de clôturer tous les comptes bancaires de la Société qui seraient encore ouverts ainsi que de procéder au transfert des fonds restants; ii) de déposer toute déclaration fiscale de la Société en son nom auprès des autorités fiscales luxembourgeoises et, le cas échéant, recevoir et distribuer pour le compte de la société dissoute tous éventuels surplus à percevoir des administrations fiscales; (iii) de payer toute taxe ou toute dette éventuelle de la Société qui resterait due avec les fonds à recevoir des comptes bancaires de la Société mentionnés sous i);

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy;

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de ou remboursement à, l'Actionnaire Unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication du présent acte et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la mandataire de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même mandataire de la comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: El Farhane, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 15 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29368. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156224/120.

(150171618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Kellogg Lux V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 120.504.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 septembre 2015.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2015156226/16.

(150171777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Kingscote S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 196.514.

Il est porté à la connaissance de qui de droit que l'Associé unique de la Société, à savoir Orangefield (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, détentrice de 100 parts sociales de Kingscote S.à r.l., a cédé la totalité de ses parts sociales, en date du 24 juin 2015, à PineBridge New Europe Partners II, L.P., ayant son siège social au 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands.

Luxembourg, le 24 juin 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Le Gérant

Référence de publication: 2015156228/16.

(150172602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

KKR NTC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 166.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156234/10.

(150171914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Knowles Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54-56, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 181.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Knowles Luxembourg Finance S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015156230/11.

(150171704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Keran S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 148.224.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire du 04 septembre 2015 que:

L'assemblée décide de reconduire le mandat de l'administrateur unique détenu par Monsieur Tom Engelstad, né le 1^{er} juillet 1936 à Oslo (Norvège), demeurant à L-1145 Luxembourg, 68, rue des Aubépines.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2016.

L'assemblée décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes détenu par la société FIDU-CONCEPT SARL, ayant son siège social au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 38.136.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015156233/17.

(150172133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Kraftwerk S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 59.572.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2015156235/10.

(150171927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

LuxRis Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 175.000.

—
Suite à la cession de parts intervenue en date du 05 janvier 2015 entre Mistral Service et Monsieur Christophe Cavailès, il résulte que:

- Mistral Service, domiciliée Parc Valentine Vallée Verte Saint Menet 13011 Marseille (France), et immatriculée sous le numéro 498407352 au RCS Marseille (France) ne détient plus de part de la Société.

- Monsieur Christophe Cavailès, domicilié 43, Chemin des Pins 06430 Peymeinade (France), et né le 16/08/1969 à Paris:

500 parts sociales d'une valeur de EUR 1,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156259/16.

(150172118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

KW Real Estate Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 428.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 184.572.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 11 septembre 2015

Première résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la démission de Padmini Singla de son poste de Gérant de la Société avec effet au 11 septembre 2015.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de nommer Andrew McNulty, avec adresse professionnelle au 47 Esplanade, St Helier, Jersey JE1 0BD comme Gérant de la Société avec effet au 11 septembre 2015.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la démission de Sanjeev Jewootah de son poste de Gérant de la Société avec effet au 11 septembre 2015.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer Alan Ridgway, avec adresse professionnelle au 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg comme Gérant de la Société avec effet au 11 septembre 2015.

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Yves Cheret

Gérant

Référence de publication: 2015156242/24.

(150172009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

La Gazelle d'Or, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 144.481,00.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 177.764.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2015156244/10.

(150171930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Labfive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 154.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156246/10.

(150172033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

La Gazelle d'Or, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 144.481,00.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 177.764.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés tenue au siège social à Luxembourg le 4 septembre 2015

L'assemblée décide de révoquer avec effet immédiat Monsieur Frédéric NAHON, gérant de catégorie A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2015156245/13.

(150171960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Prologis UK CCCIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 182.235.

à inscrire: Suite à un contrat daté du 15 septembre 2015, sept cent cinquante (750) parts sociales détenues dans la Société, ProLogis UK Holdings S.A. ont été transférées à AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l. ayant son siège social à 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l.	750 parts
Total	750 parts sociales

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

ProLogis Directorship S.à r.l.

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2015156359/20.

(150172025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Leipziger Strasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 176.276.

1. Veuillez prendre note que l'entièreté des parts sociales de la société a été transférée en vertu d'un contrat de vente conclu en date du 28 juillet 2015.

Suite à cette vente, le nouvel associé unique est:

2. Carlton Investment GmbH, une société à responsabilité limitée, régie par les lois d'Allemagne, ayant son siège social à Joachimsthaler Strasse 12, 10719 Berlin, enregistrée au registre du commerce, Amtsgericht Charlottenburg, sous le numéro HRB 166786 B.

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Pour avis sincère et conforme

Pour Leipziger Strasse S.à r.l.

Référence de publication: 2015156247/17.

(150172536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

LuxImmo Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 75.561.

AUSZUG

Es geht aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 31. Januar 2014 hervor dass:

Die Versammlung beschliesst das Mandat des Rechnungskommissars, der Gesellschaft FIDU-CONCEPT SARL, mit Sitz in L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 38.136, zu verlängern.

Das Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2018.

Für gleichlautenden Auszug

Référence de publication: 2015156258/14.

(150171703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

London Transit Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 163.533.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 26 août 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015156251/13.

(150172058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Loxalis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3511 Dudelange, 150, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 186.902.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156252/10.

(150172002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Lundey Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 162.996.

—
In the year two thousand and fifteen, on the second day of the month of September,

Before us, Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Lundey Partners S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 162996, and having a share capital of USD 25,000 (twenty-five thousand United States Dollars) (the Company). The Company was incorporated on 26 July 2011 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2567 on 22 October 2011. The articles of association of the Company (the Articles) have never been amended.

There appeared:

(1) Baejarins Partners, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747094 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 1),

(2) Borgartun Associates, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747097 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 2),

(3) Geysir Advisors, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747103 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 3),

(4) Grindavik Fund, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747106 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 4),

(5) Gulfoss Partners, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747112 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 5),

(6) Keflavik Associates, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747116 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 6),

(7) Laugavegur Partners, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747118 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 7),

(8) Silfra Fund, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747124 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 8),

(9) Soltun Partners, L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747126 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 9),

(10) Thingvellir, Fund L.L.C., a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under registration number 4747129 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America (Shareholder 10),

each being represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Shareholder 1, Shareholder 2, Shareholder 3, Shareholder 4, Shareholder 5, Shareholder 6, Shareholder 7, Shareholder 8, Shareholder 9 and Shareholder 10 shall hereinafter collectively be referred to as the Shareholders.

The proxies of the shareholders of the Company, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that all the 2,500,000 (two million five hundred thousand) shares of the Company, having a nominal value of USD 0.01 (one cent of United States Dollar) each, representing the entire share capital of the Company amounting to USD 25,000 (twenty-five thousand United States Dollars), are present or represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Decision to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. Decision to give discharge (quitus) to the managers of the Company for the performance of their duties;
3. Decision to appoint Agentis S.A., as liquidator (liquidateur) in relation to the voluntary liquidation of the Company (the Liquidator);
4. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company;
5. Decision to instruct the Liquidator to execute at the best of its abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company; and
6. Miscellaneous.

III. that the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Meeting acknowledges that, on the basis of the interim accounts of the Company dated 30 June 2015 (the Interim Accounts), the cash balance of the Company is set at an amount of USD 19,972.60.

The Interim Accounts, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The Meeting resolves to give full discharge (quitus) to Luxembourg Corporation Company S.A. for the performance of its duties as manager of the Company until the date hereof.

Third resolution

The Meeting resolves to appoint Agentis S.A., a public limited liability company (société anonyme) organised and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies register under registration number B 74166, as liquidator (liquidateur) in relation to the liquidation of the Company.

The Liquidator has general authority to do all things which are required in order to complete the liquidation of the Company and dispose of the assets of the Company under its sole individual signature.

Fourth resolution

The Meeting resolves to confer on the Liquidator the broadest powers set forth in articles 144 et seq. of the Luxembourg law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, (the Companies Act).

The Meeting further resolves that the Liquidator shall be entitled to execute all deeds and carry out all operations in the name of the Company, including those referred to in article 145 of the Companies Act, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholders. The Liquidator may delegate its powers for specific defined operations or tasks to one or several persons or entities, although it will retain sole responsibility for the operations and tasks so delegated.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator, on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver, and perform the obligations under, any agreement or document which is required for the liquidation of the Company, the discharge of its liabilities and the disposal of its assets.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders, in accordance with article 148 of the Companies Act.

Fifth resolution

The Meeting resolves to instruct the Liquidator to realise at the best of its abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the French and the English text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Pétange, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le deuxième jour du mois de septembre,

Par-devant Maître Jacques Kessler, notaire résidant à Pétange, au Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Lunday Partners S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de USD 25.000 (vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B162996 (la Société). La Société a été constituée le 26 juillet 2011 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2567 du 22 octobre 2011. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont jamais été modifiés.

Ont comparu:

(1) Baejarins Partners L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747094 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 1),

(2) Borgartun Associates L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747097 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 2),

(3) Geysir Advisors L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747103 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 3),

(4) Grindavik Fund L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747106 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 4),

(5) Gulfoss Partners L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro

4747112 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 5),

(6) Keflavik Associates L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747116 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 6),

(7) Laugavegur Partners L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747118 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 7),

(8) Silfra Fund L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747124 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 8),

(9) Soltun Partners L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747126 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 9),

(10) Thingvellir Fund L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétariat d'Etat de Delaware (Delaware Secretary of State) sous le numéro 4747129 et ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (Associé 10),

chacun des associés de la Société étant ci-après représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Pétange.

L'Associé 1, l'Associé 2, l'Associé 3, l'Associé 4, l'Associé 5, l'Associé 6, l'Associé 7, l'Associé 8, l'Associé 9 et l'Associé 10 sont ci-après collectivement désignés comme les Associés.

Les procurations des Associés de la Société, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des Associés et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés, représentés comme décrit ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

I. que l'intégralité des 2.500.000 (deux millions cinq cent mille) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de USD 0,01 (un cent de Dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à USD 25.000 (vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique), sont présentes ou représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Décision de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation volontaire;
2. Décision de donner décharge (quitus) aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leur mandat;
3. Décision de nommer la société Agentis S.A. en tant que liquidateur de la Société en vue de la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);
4. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
5. Décision de charger le Liquidateur de réaliser tous les actifs de la Société au mieux de ses possibilités et compte tenu des circonstances, et de payer les dettes de la Société; et
6. Divers.

III. que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée reconnaît que, sur base des comptes intérimaires de la Société au 30 juin 2015 (les Comptes Intérimaires), le solde de trésorerie de la Société est fixé à un montant de USD 19.972,60.

Les Comptes Intérimaires, après avoir été signés ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

Les Associés décident de donner décharge (quitus) pleine et entière à la société Luxembourg Corporation Company S.A. pour l'accomplissement de son mandat en tant que gérant de la Société jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Agentis S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B74166, en tant que liquidateur en vue de la liquidation de la Société.

Le Liquidateur a le pouvoir de faire tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation de ses actifs sous sa seule signature individuelle.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés).

L'Assemblée décide en outre que le Liquidateur sera autorisé à exécuter tous les actes et à effectuer toutes les opérations au nom de la Société, y compris celles énumérées à l'article 145 de la Loi sur les Sociétés, sans l'approbation préalable de l'assemblée générale des Associés. Le Liquidateur peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches ou opérations spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes ou entités, cependant il restera seul responsable de toutes les opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide en outre d'habiliter et d'autoriser le Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et effectuer toutes les obligations découlant de tout accord ou document requis pour la liquidation de la Société, l'acquittement de ses dettes et la cession de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre d'habiliter et d'autoriser le Liquidateur à verser, à sa discrétion, des avances en espèces ou en nature sur le boni de liquidation aux Associés, conformément à l'article 148 de la Loi sur les Sociétés.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de charger le Liquidateur de réaliser au mieux de ses possibilités et compte tenu des circonstances tous les actifs de la Société et de payer les dettes de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé le présent acte avec nous, le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 septembre 2015. Relation: EAC/2015/20518. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015156253/228.

(150172227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Phoenix II Mixed H, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.517.

Extrait des résolutions des associés de la Société

Il résulte de la décision prise par les associés de la Société en date du 10 septembre 2015 qu'a été acceptée:

- la démission de Mme Pamela Valasuo de son poste de gérant de la Société avec effet au 31 août 2015;
- la démission de Mme Miranda Lansdowne de son poste de gérant de la Société avec effet au 15 septembre 2015;
- la nomination de Mr Jorge Fernandes, né le 5 mars 1966 au Portugal, résidant professionnellement au 68/70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} septembre 2015;
- la nomination de Mr Christophe Lentschat, né le 26 septembre 1972 à Thionville, France, résidant professionnellement au 68/70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 16 septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Septembre 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015156351/19.

(150171842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

La Financière du Mont de l'Enclume, Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 54.508.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156260/10.

(150172116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Lafor 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 159.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156261/10.

(150172028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Lealux Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 91.719.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015156263/9.

(150171705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Kendal Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 193.675.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du public que le conseil de gérance de la société est composé comme suit à compter du 22 septembre 2015:

- Jens Jochen Haarkötter, né le 27 mars 1968 à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), demeurant au Weststrasse 3, 6340 Baar, Suisse, nommé le 22 septembre 2015 comme gérant A pour un temps sans limitation de durée;

- Claude Lang, né le 12 octobre 1953 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), ayant son adresse professionnelle au 97, rue Jean-Pierre Michels, 4243 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, nommé le 22 septembre 2015 comme gérant B pour un temps sans limitation de durée; et

- Tony Andrew Whiteman, né le 24 mai 1969 à Hamilton (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 2, rue de la Reine, 2418 Luxembourg, Luxembourg, nommé le 12 janvier 2015 comme gérant B pour un temps sans limitation de durée.

Il convient de noter qu'un gérant A agissant conjointement avec un gérant B représentent et engagent la société et disposent du pouvoir de signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Pour la société

Van Campen Liem Luxembourg

Référence de publication: 2015157457/25.

(150173358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Lilamax S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 180.217.

Suite à des cessions de parts sociales intervenues en date du 11 septembre 2015 entre Monsieur Mickael MAMERI et Monsieur Vincent MAIOLO et entre Mme Caroline COLSON et Monsieur Vincent MAIOLO, il résulte que le capital social de la société à responsabilité limitée LILAMAX S.à.r.l. est ainsi réparti:

- Monsieur Mickael MAMERI: 0 part sociale
- Mme Caroline COLSON: 0 part sociale
- Monsieur Vincent MAIOLO: 100 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156265/15.

(150172428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Lomilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.200.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 157.567.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth of August.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mr. Antonio Foglia, born on February 16, 1960 in Sorengo, Switzerland, and having his address at 42 Kensington Square, W8 5HP London - United Kingdom, hereafter the "Sole Shareholder",

here represented by Mr. Liridon ELSHANI, employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy-holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the Sole Shareholder of "LOMILUX S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company "société à responsabilité limitée", having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 157.567, incorporated by a notarial deed enacted on December 10th, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 332 (page 15904) dated February 18, 2011. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary, on June 17, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2379 of September 4, 2014.

II.- That the 13,000 (thirteen thousand) shares of EUR 100 (one hundred Euro) each divided into:

- 5,000 (five thousand) ordinary shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;
- 1,000 (one thousand) class A shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;
- 1,000 (one thousand) class B shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;
- 1,000 (one thousand) class C shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;
- 1,000 (one thousand) class D shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;
- 1,000 (one thousand) class E shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;
- 1,000 (one thousand) class F shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;
- 1,000 (one thousand) class G shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each; and
- 1,000 (one thousand) class H shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;

representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Redemption by the Company of all the 1,000 (one thousand) class H shares, with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;

3. Cancellation of all the 1,000 (one thousand) class H shares, corresponding decrease of the share capital of the Company by an amount of EUR 100,000 (one hundred thousand Euro), and subsequent amendment of article 6.1 of the articles of association of the Company;

4. Delegation, to the board of managers of the Company, of the power to determine the practicalities of the repayment of the amount due to the Sole Shareholder of the Company further to the decrease of capital described in resolution 3.; and

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives his right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow him to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved that the Company redeems all the 1,000 (one thousand) of its own class H shares (the "Class H Shares"), representing the entirety of the Class H Shares from its Sole Shareholder (the "Redemption of Shares").

The Redemption of Shares is made at a global redemption price of EUR 1,500,000.00 (one million five hundred thousand euro) (the "Redemption Price") calculated in accordance with the provisions of article 6.7 of the articles of association of the Company as stated above and composed as follows:

- EUR 110,000 (one hundred and ten thousand Euro) as amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to class H Shares to be cancelled;

- plus EUR 1,390,000.00 (one million three hundred ninety thousand euro) out of the Company's net profits amounting in total to EUR 1,710,958.94 (one million seven hundred ten thousand nine hundred fifty-eight euro and ninety-four cents), including carried forward profits and profits made since the end of the last financial year, for which the annual accounts have been approved.

It is noted that an interim statement of accounts as prepared by the board of managers and approved by the Sole Shareholder dated 7 August 2015 is showing the existence of sufficient distributable funds for the Redemption of Shares and notably to satisfy the Redemption Price.

It is resolved that the Redemption Price shall be paid to the Sole Shareholder (the "Repayment").

Third resolution:

It is unanimously resolved, in accordance with the provisions of article 6.7 of the Company's articles of association, to cancel the Class H Shares with immediate effect, further to the Redemption of Shares by the Company such as described above.

As a result of the aforesaid cancellation of the Class H Shares, the Company's share capital shall be decreased by an amount of EUR 100,000 (one hundred thousand Euro).

As a consequence of the foregoing statement and resolutions, it is resolved to amend article 6.1 of the articles of association of the Company to be read as follows:

" **Art. 6.1. Subscribed share capital.** The Company's share capital is set at EUR 1,200,000.- (one million two hundred thousand Euro) represented by 12,000 (twelve thousand) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each divided into (i) 5,000 (five thousand) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and (ii) seven classes of shares as follows;

- 1,000 (one thousand) class A shares (the "Class A Shares");
- 1,000 (one thousand) class B shares (the "Class B Shares");
- 1,000 (one thousand) class C shares (the "Class C Shares");
- 1,000 (one thousand) class D shares (the "Class D Shares");
- 1,000 (one thousand) class E shares (the "Class E Shares");
- 1,000 (one thousand) class F shares (the "Class F Shares"); and
- 1,000 (one thousand) class G shares (the "Class G Shares");

All having a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each.

All the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares and the Class G Shares will be collectively referred to as the "Classes of Share" as the case may be, or individually as a "Class of Shares". All the Ordinary Shares and the Classes of Shares will be collectively referred to as the "Shares" as the case may be, or individually as a "Share".

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one-man company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law. In these contingency articles 200-1 and 200-2, amongst others, will apply, entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

No other amendment is to be made to the articles of association of the Company.

Fourth resolution:

It is resolved to delegate to the board of managers of the Company the power (i) to determine the practicalities of the Repayment to the Sole Shareholder and in particular the form of the Repayment and (ii) to take any action required to be done or make any decision in the name and on behalf of the Company, in order to execute any document or do any act and take any action as it deems necessary and appropriate in the name and on behalf of the Company in connection with the Repayment.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about two thousand nine hundred Euro (EUR 2,900.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, having signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quatorze août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Antonio Foglia, né le 16 février 1960 à Sorengo, Suisse, demeurant au 42 Kensington Square, W8 5HP Londres - Royaume Uni, ci-après «l'Associé Unique»,

ici représenté par Monsieur Liridon ELSHANI, employé, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, ayant été paraphée «ne varietur» par la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant en cette qualité, a requis du notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I.- La partie comparante est l'Associé Unique de «LOMILUX S.à.r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.567, constituée par acte notarié du notaire soussigné du 10 décembre 2010, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 332 (page 15904) le 18 février 2011. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 juin 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2379 du 4 septembre 2014.

II.- Les 13.000 (treize mille) parts sociales d'une valeur de 100 EUR (cent Euros) chacune, réparties en:

- 5.000 (cinq mille) parts sociales ordinaires d'une valeur de 100 EUR (cent Euros) chacune;
- 1.000 (mille) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune;
- 1.000 (mille) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune;
- 1.000 (mille) parts sociales de classe C d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune;
- 1.000 (mille) parts sociales de classe D d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune;
- 1.000 (mille) parts sociales de classe E d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune;
- 1.000 (mille) parts sociales de classe F d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune;
- 1.000 (mille) parts sociales de classe G d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune; et
- 1.000 (mille) parts sociales de classe H d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune;

représentant l'ensemble du capital social de la Société sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour dont l'Associé Unique reconnaît avoir été régulièrement informé préalablement.

III.- L'ordre du jour est le suivant:

Agenda

1. Renonciation au droit à convocation;
2. Rachat par la Société de l'ensemble des 1.000 (mille) parts sociales de la classe H, d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune;

3. Annulation de l'ensemble des 1.000 (mille) parts sociales de la classe H, réduction en conséquence du capital social de la Société d'un montant de 100.000 EUR (cent mille Euros), et modification correspondante de l'article 6.1 des statuts de la Société;

4. Délégation donnée à la gérance de la Société du pouvoir de déterminer les modalités pratiques du paiement de la somme due à l'Associé;

5. Divers

Après approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de convocation préalable à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé sur l'ordre du jour, s'estime valablement convoqué et accepte dès lors de délibérer et voter sur les sujets à l'ordre du jour. Il est ensuite décidé que toute la documentation produite à l'assemblée a été mise à disposition de l'Associé Unique dans un laps de temps suffisant pour lui permettre d'examiner avec attention chaque document.

Seconde résolution:

Il est décidé que la Société rachète l'ensemble des 1.000 (mille) parts sociales de la classe H (les «Parts Sociales de Classe H»), représentant l'ensemble des Parts Sociales de Classe H détenues par l'Associé Unique (le «Rachat des Parts Sociales»), avec effet immédiat.

Le Rachat des Parts Sociales a lieu pour un montant global de rachat de EUR 1.500.000 (un million cinq cent mille euros) (le «Prix de Rachat») calculé conformément aux dispositions de l'article 6.7. des statuts de la Société tel que décrit ci-dessus, et composé de la façon suivante:

- EUR 110.000 (cent dix mille Euros) provenant des réductions du capital et de la réserve légale correspondants aux Parts Sociales de Classe H annulées.

- plus EUR 1.390.000 (un million trois cent quatre-vingt-dix mille euros) provenant des profits nets de la Société d'un montant total de EUR 1.710.958.94 (un million sept cent dix mille neuf cent cinquante-huit euros et quatre-vingt-quatorze centimes), y compris les profits reportés et ceux constitués depuis la fin du dernier exercice annuel, pour lequel les comptes annuels ont été approuvés.

Il est noté que des comptes intérimaires tels que préparés par la gérance de la Société en date du 7 août 2015, montrent l'existence de fonds suffisants pour procéder au Rachat des Parts Sociales et notamment satisfaire au paiement du Prix de Rachat.

Il est décidé que le Prix de Rachat sera payé à l'Associé Unique (Le «Remboursement»).

Troisième résolution:

Il est décidé, conformément aux dispositions de l'article 6.7 des statuts de la Société, d'annuler les Parts Sociales de Classe H avec effet immédiat, suite au Rachat des Parts Sociales par la Société décrit ci-dessus.

A la suite de l'annulation susvisée des Parts Sociales de Classe H, le capital de la Société doit être réduit d'un montant de 100.000 EUR (cent mille Euros).

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, il est décidé de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société tel que suit:

« **Art. 6.1. Capital social souscrit.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 1.200.000 (un million deux cent mille Euros), représenté par 12.000 (douze mille) parts sociales d'une valeur nominale de 100.- EUR (cent Euros) chacune, divisé en (i) 5.000 (cinq mille) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») et (ii) sept classes de parts sociales comme suit:

- 1.000 (mille) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A»),
 - 1.000 (mille) parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»),
 - 1.000 (mille) parts sociales de classe C (les «Parts Sociales de Classe C»),
 - 1.000 (mille) parts sociales de classe D (les «Parts Sociales de Classe D»),
 - 1.000 (mille) parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E»),
 - 1.000 (mille) parts sociales de classe F (les «Parts Sociales de Classe F»), et
 - 1.000 (mille) parts sociales de classe G (les «Parts Sociales de Classe G»),
- toutes ayant une valeur nominale de 100.- (cent Euros) chacune.

Toutes les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F et les Parts Sociales de Classe G seront collectivement désignées comme les «Classes de Parts Sociales» selon le cas, ou individuellement comme la «Classe de Parts Sociales». Toutes les Parts Sociales Ordinaires et les Classes de Parts Sociales seront désignées collectivement comme «parts sociales» selon le cas, ou individuellement comme «part sociale».

Pour le moment et tant que les parts sociales sont détenues par un associé unique, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans ce contexte, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, s'appliqueront, ce qui

implique que chaque décision de l'associé unique et que chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée en son nom doit être établi par écrit.»

Aucune autre modification des statuts de la Société n'est nécessaire.

Quatrième résolution:

Il est décidé de déléguer au conseil de gérance de la Société le pouvoir de (i) déterminer les modalités pratiques du Remboursement auprès de l'Associé Unique et en particulier la forme du Remboursement et (ii) de mener toute action nécessaire ou prendre toute décision au nom et pour le compte de la Société, de façon à exécuter tout document ou prendre tout acte et procéder à toute action qu'il estime nécessaire et appropriée au nom et pour le compte de la Société dans le cadre du Remboursement.

Coûts:

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à deux mille neuf cents Euros (EUR 2.900,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne n'ayant demandé la parole, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi dans toute la mesure permise par la loi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite à la personne comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Elshani et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 19 août 2015. 2LAC/2015/18979. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Yvette Thill.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156267/230.

(150172555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Warando S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand Rue.

R.C.S. Luxembourg B 159.925.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 17 septembre 2015 à 11:00 heures, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social au 30, Grand rue L-1660 Luxembourg.
2. L'Assemblée prend acte de la démission des trois administrateurs, LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., Monsieur Pieter VAN NUGTEREN et Monsieur Luigi MAULA.

Et nomme en leur remplacement avec effet immédiat:

- Monsieur Marc Vanhellemont, né le 13 décembre 1969 à Moresnet - Belgique et domicilié professionnellement au 6, rue d'Arlon L-8399 Windhof;

- Monsieur Heiner Hartwich, né le 19 juillet 1963 à Berlin - Allemagne et domicilié au 2, rue Mercier L- 8186 Kopstal;

- Madame Martine Bruwier, née le 8 juillet 1970 à Verviers- Belgique et domiciliée professionnellement au 6, rue d'Arlon L-8399 Windhof;

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, de son mandat de commissaire aux comptes et nomme en son remplacement Monsieur Marc Vanhellemont, né le 13 décembre 1969 à Moresnet - Belgique et domicilié professionnellement au 6, rue d'Arlon L-8399 Windhof, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015157707/25.

(150173364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Caymus Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: MXN 79.613.163,00.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2a, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 180.704.

—
Rectificatif du dépôt L130173633 déposé le 10/10/2013

In the year two thousand and fifteen, on the ninth of September,
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Torex Gold Resources Inc., a company incorporated and organised under the laws of Province of Ontario, having its registered office at 145 King St. West, Suite 1502 Toronto, Canada M5H 1J8, registered with the laws of Province of Ontario under number 001818532 and the Ontario Security Commission (the Sole Shareholder),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearing party holds the entire share capital of Caymus Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) with registered office at 2a, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of MXN 79,613,163 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 180.704 (the Company).

II. That the Company was migrated from Barbados to Luxembourg and its articles of association fully restated on 1 October 2013 (the Articles) pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* (the Memorial) number 2906 on 19 November 2013 (the Deed). The Articles have been amended for the last time on 28 May 2015, pursuant to a deed Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, published in the Memorial number 2105 on 17 August 2015.

III. That material errors occurred in the fourth and fifth resolutions of the Deed dealing with the conversion of the share capital of the Company into Mexican Pesos and subsequent reduction of share capital of the Company by introducing a nominal value before proceeding with the reduction of share capital and proceeding to the reduction of the share capital of the Company in a way that was not intended by the Sole Shareholder.

IV. That consequently, the fourth resolution of the Deed should have read on 1 October 2013 and, hence, shall be amended to read effective, *Nunc Pro Tunc*, as of 1 October 2013 as follows:

“The Sole Shareholder resolves to convert, with effect as of the date hereof, the share capital of the Company, being two hundred ninety eight million five hundred fifty three thousand eighteen United States Dollars (USD 298,553,018), and all accounts in the books of the Company from United States Dollars into Mexican Pesos on the basis of the closing exchange rate published by the Bank of Canada on 27 September 2013 (i.e. MXN 1 = USD 0.07838).

After the above mentioned currency conversion of the share capital of the Company, the Sole Shareholder resolves to set the share capital of the Company at three billion eight hundred nine million forty five thousand nine hundred four Mexican Pesos (MXN 3,809,045,904), represented by two hundred ninety eight million five hundred forty seven thousand seven (298,547,007) shares without nominal value and to allocate the remaining amount resulting from the currency conversion of the Company's share capital (being equal to Mexican Pesos 0.567492) to the share premium account of the Company.”

V. That, in addition, the fifth resolution of the Deed should have read on 1 October 2013 and, hence, shall be amended to read effective, *Nunc Pro Tunc*, as of 1 October 2013 as follows:

“In order to effect a reorganization of the Company's capital (the Reorganization), the Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company (without any payment) by an aggregate amount of three billion seven hundred sixty three million two hundred ninety nine thousand three hundred four Mexican Pesos (MXN 3,763,299,344) to bring the share capital of the Company from its present amount of three billion eight hundred nine million forty five thousand nine hundred four Mexican Pesos (MXN 3,809,045,904) to three billion seven hundred and forty six thousand five hundred sixty Mexican Pesos (MXN 45,746,560) represented by two hundred ninety eight million five hundred forty seven thousand seven (298,547,007) shares without nominal value.

The Sole Shareholder resolves that the capital reduction in the aggregate amount of three billion seven hundred sixty three million two hundred ninety nine thousand three hundred four Mexican Pesos (MXN 3,763,299,344) shall be allocated to the share premium account of the Company.

For purpose of the Reorganization, the Sole Shareholder resolves to introduce a nominal value per share of one Mexican Peso (MXN 1) and to consolidate the two hundred ninety eight million five hundred forty seven thousand seven (298,547,007) shares without nominal value into forty five million seven hundred and forty six thousand five hundred sixty

(45,746,560) shares having a nominal value of one Mexican Pesos (MXN 1), i.e. at a (rounded) ratio of six point fifty three shares without nominal value for one share having a nominal value of one Mexican Pesos (MXN 1).”

VI. That none of the above rectifications had any impact on the Articles.

The present deed is to be filed with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) and published in the Memorial.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand Euros (EUR 7,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quinze, le neuf septembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Torex Gold Resources Inc., une société constituée selon et régie par les lois de la Province d'Ontario, dont le siège social est établi au 145 King St. West, Suite 1502 Toronto, Canada M5H 1J8, immatriculée selon les lois de la Province d'Ontario sous le numéro 001818532 auprès de l'Ontario Security Commission (l'Associé Unique),

représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être déposée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que la partie comparante détient l'intégralité du capital social de Caymus Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 2a, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de MXN 79.613.163 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.704 (la Société).

II. Que la Société a migré de la Barbade à Luxembourg et que ses statuts ont été entièrement refondus le 1^{er} octobre 2013 (les Statuts) suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 2906 le 19 novembre 2013 (l'Acte). Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 28 mai 2015, suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, Notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du Notaire instrumentant, publié au Mémorial numéro 2105 le 17 août 2015.

III. Que des erreurs matérielles sont intervenues dans la quatrième et la cinquième résolution de l'Acte traitant de la conversion du capital social de la Société en pesos mexicains et de la réduction subséquente de capital social de la Société par l'introduction d'une valeur nominale avant de procéder à la diminution de capital social de la manière qui n'était pas prévue par l'Associé Unique.

IV. Qu'en conséquence, la quatrième résolution de l'Acte aurait dû avoir la teneur suivante le 1^{er} octobre 2013 et, qu'ainsi, elle est modifiée pour avoir la teneur qui suit, avec effet, Nunc Pro Tunc, au 1^{er} octobre 2013:

«L'Actionnaire Unique décide de convertir, à la date des présentes, le capital social de la Société, d'un montant de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent cinquante-trois mille dix-huit dollars américains (USD 298.553.018), et tous les comptes dans les livres de la Société de dollars américains en pesos mexicains sur la base du taux de change de clôture publié par Banque du Canada le 27 septembre 2013 (i.e. MXN 1 = USD 0,07838).

Après la conversion de devise susmentionnée du capital social de la Société, l'Actionnaire Unique décide de fixer le capital social de la Société à trois milliards huit cent neuf millions quarante-cinq mille neuf cent quatre pesos mexicains (MXN 3.809.045.904) représenté par deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent quarante-sept mille sept (298.547.007) actions sans valeur nominale et d'affecter le montant restant résultant de la conversion de la devise du capital social de la Société (étant égal à 0,264098 pesos mexicains) au compte de prime d'émission de la Société.»

V. Que, de surcroît, la cinquième résolution de l'Acte aurait dû avoir la teneur suivante le 1^{er} octobre 2013 et, qu'ainsi, elle est modifiée pour avoir la teneur qui suit, avec effet, Nunc Pro Tunc, au 1^{er} octobre 2013:

«Afin de procéder à une réorganisation du capital de la Société (la Réorganisation), l'Actionnaire Unique décide de réduire le capital social de la Société (sans effectuer de paiement) d'un montant total de trois milliards sept cent soixante-trois millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quarante-quatre pesos mexicains (MXN 3.763.299.344) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trois milliards huit cent neuf millions quarante-cinq mille neuf cent quatre pesos mexicains (MXN 3.809.045.904) à quarante-cinq millions sept cent quarante-six mille cinq cent soixante pesos mexicains (MXN 45.746.560) représenté par deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent quarante-sept mille sept (298.547.007) actions sans valeur nominale.

L'Actionnaire Unique décide que la réduction de capital d'un montant total de trois milliards sept cent soixante-trois millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quarante-quatre pesos mexicains (MXN 3.763.299.344) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

Pour les besoins de la Réorganisation, l'Actionnaire Unique décide d'introduire une valeur nominale par action d'un peso mexicain (MXN 1) et de consolider les deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent quarante-sept mille sept (298.547.007) actions sans valeur nominale en quarante-cinq millions sept cent quarante-six mille cinq cent soixante (45.746.560) actions ayant une valeur nominale d'un peso mexicain (MXN 1), i.e. à un ratio (arrondi) de six virgule cinquante-trois actions sans valeur nominale pour une action ayant une valeur nominale d'un peso mexicain (MXN 1).»

VI. Qu'aucune des rectifications ci-dessus n'a eu d'impact sur les Statuts.

Le présent acte doit être déposé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et publié au Mémorial.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés à environ sept mille Euros (EUR 7.000.-).

Le notaire soussigné, qui comprend l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été rédigé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29439. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156637/146.

(150172697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2015.

Crystal Turquoise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 149.665.

Les statuts coordonnés au 24 juillet 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015156000/11.

(150171737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Commerzbank Finance 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 139.470.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of September.
Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

Commerzbank Aktiengesellschaft Filiale Luxemburg, with its address at L-2540 Luxembourg, 25, Rue Edward Steichen, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registrar under section B 119.317 branch of Commerzbank AG, a société anonyme established under the laws of Germany having its registered office at D-60311 Frankfurt am Main, 16, Kaiserstrasse, registered with the Germany Register of Commerce and Companies under registration number HRB 32000, here represented by Mr Jean-Pierre DIAS, private employee, having his professional address in Senningerberg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur*, by the attorney in fact of the appearing party, in her hereabove capacity, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Which appearing party, represented as mentioned hereabove, has requested the notary to state as follows:

- That the Commerzbank Finance 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 25, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 139470, (hereinafter referred to as the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on May 21, 2008 published in the Mémorial C number 1713 on July 11, 2008 and amended for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer notary residing in Luxembourg, on March 24, 2010, published in the Mémorial C number 911 of May 3, 2010.

- That the corporate capital of the Company is fixed at fifteen thousand Euros (15,000.- EUR), represented by fifteen thousand (15,000) shares of one Euro (1.-EUR) each;

- That the Sole Shareholder has acquired the totality of shares of the Company;

- That the Sole Shareholder decides to proceed with the dissolution of the Company with immediate effect and to put it into liquidation;

- That the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to act its declaration that all the existing liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation to the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore the liquidator declares that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown, it irrevocably assumes to pay all such liabilities; that as a consequence of the above, all the liabilities of the Company are paid;

That the remaining net assets will be paid to the Sole Shareholder;

That the liquidation of the Company is accomplished and closed.

That full discharge is granted to the Company's Managers.

That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at L-2540 Luxembourg, 25, Rue Edward Steichen.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Senningerberg, on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the attorney in fact of the person appearing, acting in her hereabove capacity, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la version française

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour du mois de septembre.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

Commerzbank Aktiengesellschaft Filiale Luxemburg, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 119.317 succursale de Commerzbank AG, une société anonyme constituée sous le droit allemand, ayant son siège social au D-60311 Frankfurt am Main, 16, Kaiserstrasse, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés allemand sous le numéro d'immatriculation HRB 32000, ici représentée par Monsieur Jean-Pierre DIAS, employé privé, demeurant professionnellement à Senningerberg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "*ne varietur*" par la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que Commerzbank Aktiengesellschaft Filiale Luxemburg est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée Commerzbank Finance 2 S.à r.l., ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 139470, (ci-après nommée la "Société"), a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 21 mai 2008 publié au Mémorial C numéro

1713 du 11 juillet 2008 et modifié en dernier lieu par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 24 mars 2010, publié dans le Mémorial C numéro 911 du 3 mai 2010.

- Que le capital social de la Société est fixé à quinze mille Euros (15.000.-EUR), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales d'un Euro (1.-EUR) chacune.

- Que l'Associé Unique s'est rendue propriétaire de la totalité des parts de la Société;

- Que l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation avec effet immédiat.

- Que l'Associé Unique se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif existant de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé;

- Que l'actif restant sera réparti à l'Associé Unique;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans à L-2540 Luxembourg, 25, Rue Edward Steichen.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcription, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Lecture faite en langue du pays à la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, celle-ci signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Jean-Pierre Dias, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C.1, le 18 septembre 2015. 1LAC / 2015 / 29853. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Paul Molling.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156643/97.

(150173557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2015.

Delphilug S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 143.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Delphilug S.A.

Mandataire

Référence de publication: 2015156030/11.

(150172094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Inventas Beteiligungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 200.112.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am vierten September.

Vor dem Endesunterzeichneten Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitze zu Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Julien UHLIG, MBA Kulturmanager, wohnhaft in 6, Hubertusstrasse, D-53949 Dahlem Schmidtheim (Deutschland)

Welcher Komparent den unterzeichneten Notar ersuchte, die Satzung einer von ihm zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die Gesellschaftsbezeichnung lautet: "INVENTAS Beteiligungs GmbH".

Art. 2. Der Zweck der Gesellschaft umfasst die Akquisition, das Halten und die Veräußerung von Beteiligungen in luxemburgischen und/oder ausländischen Unternehmen, sowie die Verwaltung, Entwicklung und Betreuung solcher Beteiligungen. Die Gesellschaft kann zugunsten von Unternehmen, welche der Unternehmensgruppe angehören, jede finanzielle Unterstützung gewähren, wie zum Beispiel die Gewährung von Darlehen, Garantien und Sicherheiten jeglicher Art und Form.

Die Gesellschaft kann auch in Immobilien, geistiges Eigentum oder jegliche anderen beweglichen oder unbeweglichen Vermögensgüter investieren.

Die Gesellschaft kann in jeder Art und Form Darlehen aufnehmen und private Emissionen von Schuldscheinen oder ähnlichen Schuldtiteln oder Warrants oder ähnliche Anteile, die Recht auf Aktien geben, ausgeben.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Sie kann im Übrigen alle kaufmännischen, industriellen und finanziellen Handlungen in Bezug auf bewegliche und unbewegliche Güter vollziehen, die für die Verwirklichung des Gegenstandes der Gesellschaft notwendig oder auch nur nützlich sind oder welche die Entwicklung der Gesellschaft erleichtern können.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg.

Art. 4. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500.- €) und ist in ein hundert fünf und zwanzig (125) Anteile von je ein hundert Euro (100.-€) eingeteilt.

Art. 6. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar. An Drittpersonen dürfen die Anteile nur abgetreten werden nachdem sie vorher per Einschreibebrief mit Empfangsbestätigung den verbleibenden Gesellschaftern zur Übernahme angeboten wurden zum Wert wie er sich aus der letzten Bilanz ergibt und diese dieses Angebot nicht angenommen haben innerhalb von zwei (2) Monaten nach obengenannter Inkennntnissetzung.

Im Fall einer Annahme des Angebots durch die verbleibenden Gesellschafter geschieht dies im Verhältnis zur Anzahl der schon durch sie gehaltenen Gesellschaftsanteile. Verzichtet ein Gesellschafter auf sein Vorkaufsrecht, so geht letzteres auf die anderen Gesellschafter über im Verhältnis zur Anzahl der schon durch sie gehaltenen Anteile.

Für den Fall daß Anteile von Todes wegen an einen Nichtgesellschafter, ausgenommen den überlebenden Ehegatten oder Nachkommen, übergegangen sind, so ist letzterer verpflichtet sie innerhalb von zwei (2) Monaten nach Ableben des vorherigen Besitzers den übrigen Gesellschaftern unter Einhaltung obengenannter Prozedur zur Übernahme anzubieten.

Art. 7. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet, deren Zahl, Amtsdauer und Befugnisse durch die Generalversammlung festgesetzt werden und die zu jeder Zeit durch letztere abberufen werden können, ohne Angabe von Gründen.

Art. 8. Der Tod, die Entmündigung oder der Konkurs eines Gesellschafter bewirken nicht die Auflösung der Gesellschaft. Die Erben des verstorbenen Gesellschafter sind nicht berechtigt Siegel auf die Güter und Papiere der Gesellschaft anlegen zu lassen. Zur Wahrung ihrer Rechte dürfen ausschließlich diejenigen Werte in Betracht gezogen werden wie sich aus der letzten Bilanz ergeben.

Art. 9. Das Gesellschaftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Jedes Jahr wird am einunddreißigsten Dezember das Inventar aller Aktiva und Passiva der Gesellschaft aufgestellt. Der ausgewiesene Nettogewinn nach Abzug der Unkosten, Gehälter und sonstiger Abschreibungen, wird wie folgt zugewiesen:

- fünf (5 %) vom Hundert der Schaffung einer gesetzlichen Rücklage solange diese Rücklage nicht zehn (10 %) vom Hundert des Kapitals darstellt.

- der Rest steht zur freien Verfügung der Gesellschafter.

Art. 11. Im Fall der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 12. Im Falle einer Einpersonengesellschaft, werden die durch das Gesetz oder obenstehende Satzung der Generalversammlung zustehenden Rechte durch den alleinigen Gesellschafter ausgeübt.

Art. 13. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Komparenten auf die gesetzlichen Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 beziehungsweise der diesbezüglichen Abänderungsgesetze.

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründerkosten

Die der Gesellschaft aus Anlaß ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf acht hundert fünfzig Euro (850.- €) abgeschätzt.

Zeichnung und Einzahlung

Das Gesellschaftskapital wurde gezeichnet und die ein hundert fünf und zwanzig (125) Anteile zugeteilt an den alleinigen Anteilhaber Herrn Julien UHLIG.

Alle Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so daß der Betrag von zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500.- €) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt ausnahmsweise heute und endet am 31. Dezember 2015.

Generalversammlung

Sodann vereinigen die Gesellschafter sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung zu welcher sie sich als gehörig und richtig einberufen erklären und nehmen folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Geschäftsführer wird festgelegt auf einen (1).
- 2) Wird zum alleinigen Geschäftsführer ernannt:
- Herrn Julien UHLIG, vorgeannt.
- 3) Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber verpflichtet durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers.
- 4) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.

Vor Abschluß der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar den Komparenten auf die Notwendigkeit hingewiesen, die behördlichen Genehmigungen zu erhalten zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes.

Worüber Urkunde, Errichtet wurde zu Luxemburg.

Nach Vorlesung an den Komparenten, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: J.UHLIG, R.ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 10 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/28861. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156794/97.

(150172928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2015.

Disabu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 186.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015156045/10.

(150172031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Dorea Investment Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 51, boulevard Grande Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 196.891.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 1^{er} septembre 2015 que:

- La démission de Monsieur Simon Henin des ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société a été acceptée avec effet au 1^{er} septembre 2015;

- Monsieur Christophe Ponticello, né le 20 août 1980, à Thionville, demeurant professionnellement au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été élu aux fonctions de gérant de catégorie A de la Société en remplacement de Monsieur Simon Henin, à compter du 1^{er} septembre 2015 et pour une période illimitée.

Il résulte des résolutions prises par les gérants de la Société en date du 3 septembre 2015, le transfert du siège social de la Société du 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 au 51, Bld Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015156047/18.

(150172018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Fifof 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.000,00.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 124.970.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la Société

FIFOF 1 S.à.r.l.

Référence de publication: 2015156090/13.

(150171519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Fifof 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 85.500,00.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 124.985.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la Société

FIFOF 2 S.à.r.l.

Référence de publication: 2015156091/13.

(150171520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Fincra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 135.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015156095/13.

(150171595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Dumanet S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 114.864.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille quinze, le quatorze septembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l' "Assemblée") de la société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg "DUMANET S.A.", en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 114864, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1101 du 7 juin 2006,

et dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1309 du 25 mai 2012.

La Société a été mise en liquidation et Monsieur Stéphane WARNIER, employé privé, né à Watermael-Boitsfort (Belgique), le 25 mars 1966, demeurant professionnellement à L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès, a été nommée en tant que liquidateur (le "Liquidateur") suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 août 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Madame Jessy BOUCHÉ, employée, demeurant professionnellement à L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Danielle BUCHE, employée, demeurant professionnellement à L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 3 septembre 2015, a approuvé le rapport du liquidateur daté du 2 septembre 2015 (le "Rapport du Liquidateur") ainsi que les comptes de liquidation établis au 31 mai 2015 (les "Comptes de Liquidation"), a nommé "CHESTER & JONES S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1711 Luxembourg, 14, rue Bernard Haal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120602, en tant que commissaire à la liquidation (le "Commissaire à la Liquidation") chargé de l'établissement des comptes de clôture (les "Comptes de Clôture") et du rapport du commissaire à la liquidation (le "Rapport du Commissaire à la Liquidation") et qui a fixé à ces jour, heure et lieu la présente Assemblée;

B) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Examen et approbation du Rapport du Commissaire à la Liquidation;
2. Approbation des Comptes de Clôture;
3. Décharge à accorder au Liquidateur et au Commissaire à la Liquidation pour l'exécution de leurs mandats en relation avec la liquidation de la Société;
4. Approbation du transfert de tous les actifs et passifs de la Société conformément à ce qu'il ressort des Comptes de Clôture de la Société;
5. Conservation des livres et documents de la Société;
6. Approbation de la clôture de la liquidation de la Société avec effet à la date de ce jour;
7. Divers.

C) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; laquelle, signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

E) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

F) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Ayant eu communication du Rapport du Commissaire à la Liquidation, l'Assemblée approuve ledit rapport qui conclut à la conformité du Rapport du Liquidateur aux lois et obligations légales luxembourgeoises et à un exposé sincère et véritable des opérations de liquidations de la Société.

Le Rapport du Commissaire à la Liquidation, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Deuxième résolution

Confirmant par les présentes les conclusions contenues dans le Rapport du Commissaire à la Liquidation, l'Assemblée décide d'approuver les Comptes de Clôture.

Troisième résolution

L'Assemblée donne décharge pleine et entière au Liquidateur et au Commissaire à la Liquidation pour l'exécution de leurs mandats en rapport avec les opérations de liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le transfert de tous les actifs et passifs de la Société, conformément à ce qu'il ressort des Comptes de Clôture, avec effet à la date du présent acte.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide que les livres et autres documents de la Société resteront déposés pendant une période de cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès, et que toutes les sommes et valeurs éventuelles revenant aux actionnaires et aux créanciers qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même endroit au profit de qui il appartiendra.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de procéder à la clôture de la liquidation de la Société avec effet à la date de ce jour.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille cent euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. BOUCHÉ, D. BUCHE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 17 septembre 2015. 2LAC/2015/20767. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 23 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156691/95.

(150173574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2015.

Fiparlux S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 11.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015156097/13.

(150171492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Global Investment Group S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 179.555.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015156113/9.

(150171620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Go Find IT Technologies S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 170.730.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015156114/14.

(150172170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Gest'Home s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des 3 Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 180.556.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement du 09/09/2015

Il ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement du 09/09/2015 que:

- Christophe ANTONUCCI a démissionné de son poste de gérant.

- Aude ACHOURI, née à Mont-Saint-Martin (France), le 7 juin 1978 et demeurant à F-54400 Cosnes et Romain, 4 rue de Franche-Comté est nommée gérante avec pouvoir de signature individuelle.

Nouvelle répartition du capital social au 09/09/2015

En conséquence d'une cession de parts sociales intervenue en date du 09/09/2015, la répartition du capital social (100 parts sociales) se présente comme suit:

- Christophe ANTONUCCI: 76 parts sociales

- Aude ACHOURI, née à Mont-Saint-Martin (France), le 7 juin 1978 et demeurant à F-54400 Cosnes et Romain, 4 rue de Franche-Comté: 24 parts sociales.

Référence de publication: 2015156132/18.

(150172450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.
